

Embargo : 10 mars 2016, 13h (CET)

prognos

Quel est le niveau de satisfaction des PME quant à la politique actuelle de libre-échange ?

Un projet commun entre la Schöpflin Stiftung et la BVMW (Fédération allemande des petites et moyennes entreprises) : bref aperçu des résultats de l'enquête menée auprès des membres de la BVMW sur le PTCI (ou TTIP en anglais) et le libre-échange.

Contexte

Des négociations sont actuellement menées entre l'Union Européenne et les États-Unis sur un accord transatlantique d'investissement et de libre-échange. Ce type d'accord de Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI ou TTIP en anglais) entre les deux plus grandes régions économiques du monde va bien au-delà du démantèlement des obstacles douaniers pour le commerce. L'objectif principal consiste plutôt à éliminer les obstacles non douaniers qui se dressent face au commerce et à faciliter les investissements transfrontaliers. En raison de la nature transversale de l'accord, de profondes répercussions sont prévisibles pour les économies impliquées et, par conséquent aussi, pour les conditions d'activités des petites et moyennes entreprises (PME).

Pour connaître la position des PME allemandes sur la politique actuelle de libre-échange et les négociations sur un potentiel accord PTCI, l'Association allemande des petites et moyennes entreprises (BVMW) a commandé, en coopération avec la Schöpflin Stiftung, une enquête auprès de ses membres sur différents aspects et sujets dans les domaines du commerce extérieur, ainsi que des accords de libre-échange et d'investissements.

Structure et orientation relative à l'exportation des entreprises participantes

Au total, 800 PME ont pris part à l'enquête. 46 % des entreprises interrogées emploient au maximum 10 personnes, un tiers emploie entre 10 et 49 salariés et un cinquième emploie 50 personnes ou plus. Cela signifie que les grandes PME sont surreprésentées dans l'enquête par rapport à la structure générale des PME en Allemagne : en effet, d'après des enquêtes menées par le KfW-Mittelstandspanel (panel de PME du groupe bancaire KfW), 91 % des PME en Allemagne ont un personnel inférieur ou égal à dix salariés. Les participants à l'enquête se situent aussi largement au-dessus de la moyenne de l'ensemble des PME nationales en matière de chiffre d'affaires annuel. Au total, 29 % des entreprises sondées provenaient du secteur manufacturier (PME dans leur ensemble : 7 %) et 63 % du secteur tertiaire (PME dans leur ensemble : 75 %).

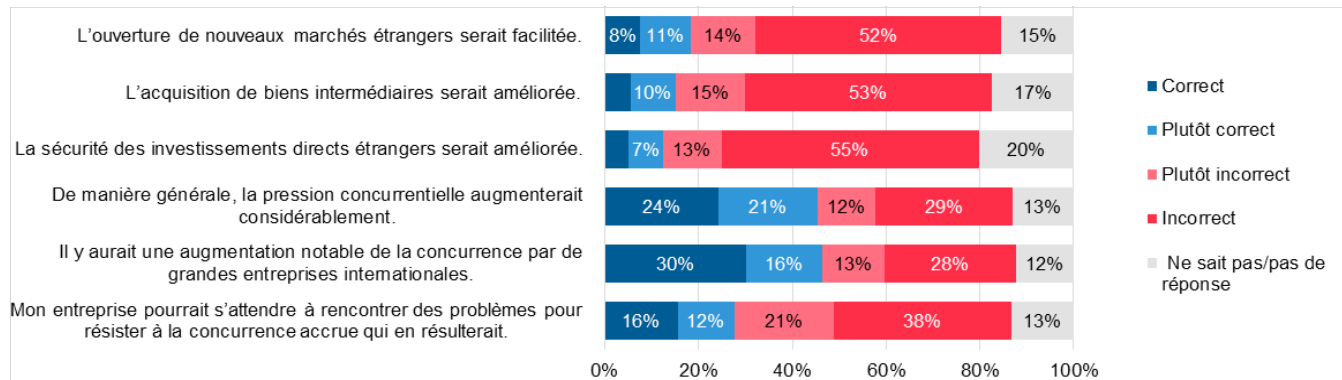
Un nombre important d'entreprises sondées sont actives à l'exportation : près de la moitié produisent une part de leurs marchandises et de leurs services en vue de les exporter. Parmi les entreprises du secteur manufacturier, la proportion atteint 80 %. Ces chiffres sont considérablement inférieurs dans la moyenne de l'ensemble des petites et moyennes entreprises allemandes.¹ Les destinations privilégiées pour les exportations sont les pays partenaires européens : pour 83 % des entreprises exportatrices, le marché unique européen est important ou plutôt important. Viennent ensuite les régions économiques suivantes : Europe de l'Est (37 %), Amérique du Nord (35 %) et Asie (29 %). De plus, environ un sixième des répondants a effectué des investissements directs étrangers. Ici aussi, l'accent est principalement mis sur les pays européens géographiquement proches.

De nouveaux accords de libre-échange aggravent la pression concurrentielle

L'accord de libre-échange avec les États-Unis n'est pas le seul à faire actuellement l'objet de négociations. Les négociations sur l'accord entre l'Union Européenne et le Canada (CETA ou AECG en français) ont largement été conclues. Des négociations sont également en cours avec le Japon. À quel impact le secteur des PME peut-il s'attendre du fait de ces accords ou d'autres ? Les participants à l'enquête sont, pour la plupart, sceptiques : seulement 18 % et 15 % des entreprises, respectivement, pensent que de nouveaux accords de libre-échange conduiront à des améliorations en termes d'accès à de nouveaux marchés et d'acquisition de bien intermédiaires. 12 % prévoient un niveau de sécurité plus élevé pour leurs investissements directs étrangers (figure 1). Les entreprises ayant une part importante d'exportations ont une vision bien plus positive des effets possibles des accords de libre-échange. Toutefois, parmi elles, la proportion des entreprises convaincues que d'éventuels futurs accords de libre-échange conduiront à un meilleur accès aux marchés étrangers reste inférieure à 50 %. Dans le même temps, la moitié des entreprises sondées s'attendent à ce que la concurrence augmente notablement après la conclusion de nouveaux accords de libre-échange. 28 % des entreprises estiment que d'éventuels nouveaux concurrents pourraient même représenter une menace pour leur existence.

1 Très peu de données significatives sont disponibles sur les activités de commerce extérieur des PME. L'Office fédéral allemand des statistiques fournit toutefois un indice. D'après ses calculs, en 2011 seulement 7 % de l'ensemble des PME ont exporté vers des pays de l'Union Européenne, tandis que ce chiffre était de 20 % dans le secteur manufacturier.

Figure 1 : Des discussions sont actuellement en cours sur la conclusion de nouveaux accords de libre-échange. De quelle manière votre entreprise serait-elle affectée ?



Définition des conditions nécessaires pour le commerce extérieur : Les entreprises ayant répondu veulent être protégées

Dans le contexte de l'enquête, les participants ont aussi eu l'opportunité d'évaluer l'importance de certains autres aspects pour leur entreprise dans l'élaboration des conditions nécessaires pour le commerce extérieur. Ils se sont montrés particulièrement intéressés par des garanties dans divers domaines. Près de 80 % des personnes interrogées ont cité la protection de leurs propres données et de celles de leurs clients comme étant importante ou plutôt importante. Une grande importance est également accordée à la protection de la propriété intellectuelle (71 %), contre l'espionnage économique (69 %) et des appellations contrôlées des produits régionaux (61 %).

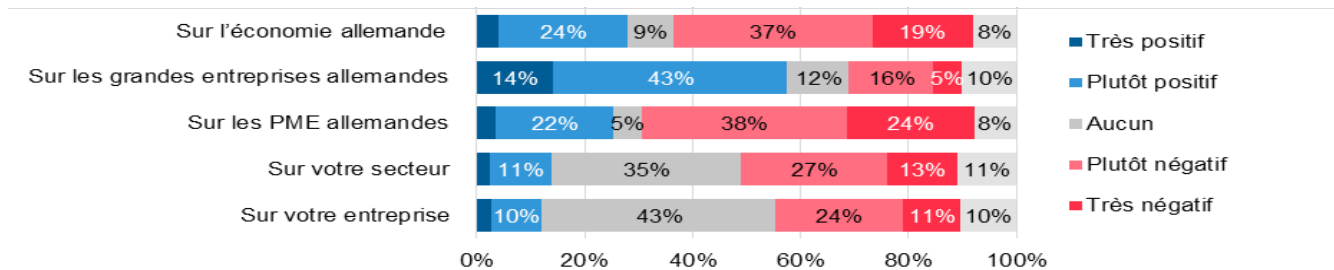
Dans le domaine de la promotion des exportations, les entreprises interrogées sont extrêmement intéressées par l'accès aux informations concernant les exigences sur les marchés étrangers. Pour 51 % d'entre elles, cet aspect est important ou plutôt important. Un tiers seulement des personnes ayant répondu ont accordé une importance similaire à des mesures relatives au financement des exportations (accès à des prêts, capitaux à risque, ou assurance et garanties). Un peu moins de 30 % des personnes interrogées estiment que l'accès à des contrats de marchés publics sur des marchés étrangers est important ou plutôt important.

La simplification des réglementations relatives aux visas aussi bien pour les séjours courts ou longs est une préoccupation importante, en particulier pour les entreprises étroitement intégrées aux chaînes de valeur transfrontalières car elles ont une part élevée d'exportations et ont effectué des investissements à l'étranger. Il en va de même pour l'évaluation de l'impact des fluctuations monétaires sur leurs entreprises.

La plupart des entreprises interrogées sont sceptiques sur le PTCI

Une majorité des personnes interrogées s'attendent à ce que la mise en œuvre d'un éventuel accord PTCI ait des effets négatifs sur l'économie allemande et les PME allemandes. Elles estiment que les grandes entreprises seront les principales bénéficiaires du PTCI. En revanche, un grand nombre de personnes interrogées ne s'attendent pas à subir des effets dans leur propre secteur ou au niveau de leur entreprise, bien qu'elles soient nombreuses à prédire des effets négatifs (figure 2).

Figure 2 : À quels effets vous attendez-vous de manière générale du fait de la conclusion d'un accord PTCI entre l'UE et les États-Unis ?



Au total, 20 % des entreprises sondées ont exprimé un intérêt pour l'abolition ou la réduction des droits de douane dans le contexte du PTCI. Ce n'est qu'au sein du groupe d'entreprises extrêmement axées sur l'exportation, dont les exportations représentent plus d'un quart des marchandises et services, qu'une majorité d'entreprises sondées bénéficieraient de ce type de réglementation. L'harmonisation des réglementations techniques, standards et normes recevrait une approbation légèrement supérieure avec 33 %. De leur propre aveu, plus de 50 % des personnes interrogées ne bénéficieraient pas d'une harmonisation. Deux tiers des entreprises préféreraient qu'une harmonisation de ce type se produise dans le contexte d'accords multilatéraux plutôt que bilatéraux.

L'opinion est assez tranchée en ce qui concerne l'administration de la justice. Seulement 17 % des entreprises sondées considèrent que les tribunaux d'arbitrage des différends entre investisseurs et États, qui étaient au cœur de discussions controversées au moment de l'enquête, sont un outil important pour demander des dédommagements sur les marchés étrangers. En revanche, plus d'un tiers des PME sondées craignent qu'un tel mécanisme ne puisse leur être défavorable vis-à-vis de leurs concurrents étrangers. La demande de garanties relatives à un accès non discriminatoire pour les entreprises européennes et étasuniennes aux tribunaux de leurs marchés étrangers respectifs recueille une large approbation, à savoir deux tiers des participants.

Les entreprises demandent à être mieux renseignées sur le PTCI

De nombreuses entreprises se plaignent de ce qu'elles perçoivent comme une insuffisance des informations disponibles dans le cadre du PTCI proposé. Les participants à l'enquête ont déclaré qu'ils souhaitaient des informations meilleures et plus complètes sur le sujet de la part aussi bien du gouvernement national et des responsables politiques (76 %) que des associations patronales et professionnelles (62 %).